

Lissieu, le 20 décembre 2016

**A l'attention de Monsieur Weingertner
Présidente**

A.D.E.L.
Place de la Mairie
69380 Lissieu

Réf : Y.J/N.P/M.B 2016-126

Objet : Votre courrier du 16/11/2016

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier du 16 novembre 2016. Je vous remercie tout d'abord pour l'intérêt que vous apportez au bien vivre de notre commune.

En ce qui concerne les questions évoquées dans votre courrier, veuillez trouver ci-dessous les réponses :

1. Entretien des espaces verts

Comme vous le savez, la municipalité de Lissieu souhaite mettre en place des actions durables afin de mieux préserver l'environnement. C'est un geste qui constitue un enjeu important pour la ressource en eau, la biodiversité et surtout pour la santé.

Dans ce cadre, depuis 2015, nous travaillons sur l'action « Objectif zéro pesticide », et nous commençons à diminuer l'utilisation des produits chimiques depuis le printemps 2016.

Rassurez-vous, « l'envahissement des herbes » que vous avez constaté est temporaire. Comme vous pouvez l'imaginer, sans traitement, les herbes poussent à une vitesse excessive et ce malgré l'augmentation de la présence des services techniques sur le terrain. Le résultat n'est effectivement pas satisfaisant. Les désherbages manuels n'ont pas la même efficacité que ceux effectués par le biais de produits phytosanitaires. La municipalité a donc décidé d'agir en lançant une consultation en vue d'acquérir du matériel adapté pour améliorer la qualité du désherbage. Un des investissements conséquents est lié à l'acquisition d'une balayeuse multifonctions pour lequel une subvention a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau. Vous serez bien cordialement invité pour la démonstration de cet outil lors de son arrivée à Lissieu.

Dans ce changement de mode de travail, mes agents de la voirie m'ont montré leur volonté et leur investissement. Nous essayons ensemble d'améliorer notre cadre de vie quotidiennement. Je vous remercie de votre compréhension durant la mise œuvre de ces procédures complexes.

2. Nuisances sonores

Concernant les nuisances sonores liées aux travaux de l'autoroute, je suis au regret de ne pouvoir vous proposer de solution à l'heure actuelle. Je ne peux pas traiter les bruits temporaires et permanents de la même manière, néanmoins, je prends en considération votre remarque et votre demande. Suite aux travaux, je solliciterai une étude pour évaluer les conséquences de ces nuisances sonores et vous proposerai les solutions adaptées.

3. Dossier sécurité

J'ai bien étudié votre dossier concernant la « sécurité des piétons et cyclistes ». Après des échanges avec mes élus, je vous informe qu'une nouvelle commission dédiée à ce sujet sera constituée en début d'année 2017.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

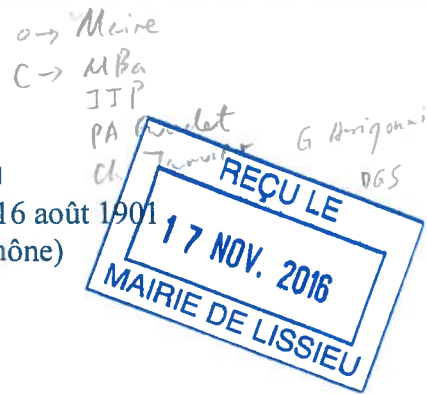
Yves JEANDIN
Maire de LISSIEU





A. D. E. L.

Association De l'Environnement pour Lissieu
Association sous le régime de la loi 1901 et du décret du 16 août 1901
Enregistrée sous le n° 0691026811 (Préfecture du Rhône)
Place de la Mairie 69380 – LISSIEU
adel.environnement@hotmail.fr



Monsieur le Maire
Mairie de LISSIEU

Le 16 novembre 2016

Objet : entretien des routes/ bruit/sécurité

Monsieur le Maire,

1 – Entretien des routes et trottoirs :

Un plan de désherbage communal a été annoncé dans le dernier numéro de Raconte-moi Lissieu. Nous sommes conscients de la nécessité de prendre les mesures de préservation pour la santé des habitants et des techniciens des espaces verts, de protéger les ressources en eau et favoriser la biodiversité. Nos adhérents et nous-mêmes sommes surpris par le manque d'entretien notamment des bordures de routes, de l'espace entre voies et trottoirs ainsi que des terre-pleins centraux. Ceci ne reflète pas l'image d'une commune accueillante.

Avez-vous envisagé l'entretien de ces bordures, compte-tenu des nouvelles contraintes, comment et à quelle échéance ?

2- Nuisances sonores :

Les habitants de Bois Dieu se plaignent du bruit en constante évolution, généré par la circulation sur la D306, et sollicitent la création d'un merlon en limite du nouveau rond-point vers la voie ferrée. APRR nous renvoie vers la Métropole. Nous vous demandons d'intervenir auprès des services compétents pour l'installation de dispositifs anti-bruit.

3- Dossier sécurité :

Nous vous avons remis le 13 janvier dernier un dossier « sécurité des piétons et cyclistes ». Qu'en est-il à ce jour ?

Dans l'attente de réponses à nos questions, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour ADEL
Armand WEINGERTNER
Président

